

Si vous consultez la déclaration du gouvernement sur la stratégie alimentaire pour la même année, vous y trouverez un déficit de 1.9 milliard de dollars. On ne donne même pas les mêmes chiffres. Voilà où nous en sommes.

Il y a aussi toute la question de l'énergie. Le gouvernement n'a pas parlé de l'incidence du prix des ressources énergétiques, non plus que de leur pénurie. C'est important pour la stratégie alimentaire. Le secteur alimentaire consomme environ 15 p. 100 des ressources énergétiques de notre pays. Qu'advient-il des prix lorsque le coût de l'énergie augmentera? Que fait le gouvernement pour économiser ces ressources dans le domaine alimentaire? Que fait-il pour mettre au point des ressources énergétiques de remplacement pour la production de denrées alimentaires?

Nous savons déjà dans quel état la hausse du prix du pétrole a mis les producteurs de fruits et de légumes de l'Ontario. Le ministre, qui est pourtant lui-même de l'Ontario, n'a pas encore trouvé moyen de considérer le problème. Que fait le gouvernement à propos des répercussions sur le milieu? Le Canada souffre de l'érosion de son sol. La qualité de notre sol se détériore en raison de l'utilisation accrue des pesticides. Cela nous fait craindre pour la qualité future de nos denrées alimentaires et de notre sol. Que fait-il à cet égard? J'ai déjà parlé des droits de douane. Que fait-il au sujet des droits de douane? Le Canada perd de plus en plus de son efficacité comme producteur de denrées alimentaires.

Le gouvernement aurait dû se soucier non seulement de la production mais aussi de la qualité des aliments. Le ministre de la Consommation et des Corporations a dit que les consommateurs se souciaient de plus en plus de la qualité des aliments offerts dans notre pays. Il n'a cependant pas dit ce qu'il allait faire à cet égard. Il existe jusqu'à 1,800 produits chimiques différents qui entrent régulièrement dans la préparation de nos aliments, sans compter quelques centaines d'autres également utilisés. On découvre de plus en plus de liens aujourd'hui entre certaines de nos maladies et le genre d'aliments que nous consommons. Mais on ne fait rien pour y remédier. On ne propose pas de nouvelles politiques touchant la qualité des aliments au Canada.

Avant que vous ne m'enleviez la parole, monsieur l'Orateur, je tiens à condamner l'absence d'évolution dans nos méthodes de production d'aliments. Le gouvernement ne songe pas à modifier le vieux système d'économie de marché auquel sont attribuables bien des problèmes que nous déplorons maintenant. Le gouvernement ne propose pas d'instaurer plus de justice dans le système de production des aliments dans l'intérêt des agriculteurs d'une part et dans celui des consommateurs de l'autre, malgré la baisse de revenus des agriculteurs et les fluctuations désordonnées des prix à la consommation observées ces dernières années.

Il faudra faire face à de nombreux problèmes si nous voulons avoir une politique alimentaire satisfaisante au Canada. Les agriculteurs de ma circonscription se préoccupent des conceptions gouvernementales de grandeur, d'efficacité et de concurrence. Les agriculteurs croient que la façon la plus efficace de produire des denrées est le recours à l'exploitation familiale. Quelles nouvelles idées et politiques préconisons-nous pour protéger cette méthode de culture? Le gouvernement demeure oisif tandis que certains groupes puissants dans l'Ouest veulent substituer aux éleveurs ruraux d'immenses

Politique alimentaire

entrepôts intérieurs. De grandes compagnies cherchent à expulser les syndicats du blé. Quelle nouvelle politique élabore-t-on pour protéger un régime méthodique de commercialisation et protéger la ferme familiale dans tout le Canada? Telles sont les questions qui doivent être soulevées? Le gouvernement a joué la comédie et s'est contenté de faire de la réclame en se lançant dans sa campagne électorale.

M. Towers: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations au sujet de la sécurité et de l'hygiène alimentaires. Il y a un certain temps, je demandais au ministre, étant donné que la viande provenant de l'étranger était de qualité inférieure, quelle était la position du gouvernement au sujet de l'étiquetage de cette viande. Il avait alors répondu qu'il s'entretenait avec le ministre de l'Agriculture. Peut-il nous dire s'il l'a fait et quels ont été les résultats?

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas parlé directement au ministre, mais j'ai demandé à mes collaborateurs de consulter les siens. La question de la qualité de la viande importée relève principalement du ministre de l'Agriculture.

M. Towers: Monsieur l'Orateur, j'aimerais connaître la réaction du ministre de l'Agriculture et sa position au sujet de l'étiquetage de la viande importée afin que le consommateur canadien sache si cette viande est de qualité inférieure ou si elle est de qualité égale à la viande canadienne.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, si le député s'inquiète au sujet de l'étiquetage pour savoir si la viande est de qualité inférieure, et ainsi de suite, nous ne pouvons faire ce que demande le député parce que la teneur en protéines est pratiquement la même que dans le produit canadien. Les qualités nutritives de cette viande sont pratiquement les mêmes que celles d'une viande canadienne semblable. La viande répond aux normes canadiennes et il n'y a rien à changer là dedans. Si la viande congelée est placée sur le comptoir de viande, elle change de couleur et on peut facilement la reconnaître si on la compare à un produit frais du Canada.

M. Towers: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à ma question. Est-il possible que ces produits portent une étiquette indiquant qu'ils viennent de l'étranger?

M. Whelan: Cela imposerait surtout des frais supplémentaires au consommateur. Je ne vois pas quel avantage il en retirerait.

M. Towers: Allons donc.

M. Whelan: On étudie la question. Nous examinons divers produits alimentaires importés au Canada. Les consommateurs du Canada nous posent bien des questions, semblables à celle du député. Ils veulent que le produit porte une étiquette indiquant s'il vient du Canada ou de l'étranger. Je ne le nie pas. En général, les consommateurs souhaitent trouver ce genre d'étiquettes sur les produits qu'ils achètent.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il est 1 heure et plusieurs députés ont manifesté le désir de poser des questions. Il y a eu deux déclarations et le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a dit plus tôt qu'il s'attendait à tout un flot de questions au sujet des déclarations. Il est toujours possible de continuer pour terminer ces questions. Si tel est le désir des députés, je pourrais consentir à le faire. Je dois savoir si la Chambre consent à suspendre la séance maintenant comme d'habitude